



CONCOURS O.C. DE LA POLICE NATIONALE AVANCEMENT GROUPE VI ET VII

Arrêté du 1er septembre 2016 relatif à l'ouverture au titre de l'année 2017 d'un essai professionnel d'accès
aux groupes VI et VII des Ouvriers d'Etat cuisiniers de la Police Nationale.

Date limite de dépôt des dossiers **au plus tard le 10 octobre 2016** (Cachet de la poste faisant foi)

Epreuve théorique écrite pour l'avancement au groupe VI et VII auront lieu le **10 janvier 2017**.

Epreuve de mise en situation pour les deux groupes à compter du **21 février 2017**.

L'épreuve théorique écrite se déroulera dans les centres d'examen mis en place par les SGAMI par les SGAP pour lesquels seront recensées les candidatures d'ouvriers d'Etat affectés dans leur ressort.

- Pour le groupe VI elle consiste en un questionnaire à choix multiples destiné à apprécier et vérifier les connaissances du candidat en matière de production culinaire.
- Pour le groupe VII elle consiste en un questionnaire à choix multiples, et/ou un questionnaire à réponses courtes destiné à apprécier et vérifier les connaissances du candidat en matière de production culinaire.

L'épreuve de mise en situation se déroulera au lycée de Chamalières, voie romaine 63400 Chamalières.

- Pour le groupe VI elle consiste en une épreuve pratique de cuisine, au cours de celle-ci le candidat est également évalué sur ses connaissances en matière d'hygiène et de sécurité au travail.
- Pour le groupe VII elle consiste en une épreuve pratique de cuisine, au cours de celle-ci le candidat est également évalué sur ses connaissances en matière d'hygiène et de sécurité au travail, et, ses capacités de management opérationnel.

+ utile l'unsa!

